

version familles

# PÉRISCOLAIRE LOZANNE

2023 - 2024

DIRECTION

VIRGINIE DURY & ANNE-LAURE DUMONTET



Ce document a été rédigé par le service périscolaire afin de mieux présenter son organisation aux familles. Il ne se soustrait en aucune manière au règlement signé en début d'année scolaire mais vient apporter des informations complémentaires aux personnes désireuses de mieux comprendre le fonctionnement du service.

# NOTRE SERVICE

En parallèle de l'école, la mairie met en place différents modes d'accueils pour les enfants inscrits dans les écoles élémentaire et maternelle :

- la garderie du matin, de **7h15 à 8h30**
- le temps méridien, de **11h30 à 13h30**
- la garderie du soir, de **16h30 à 18h45**

La garderie et le restaurant scolaire sont ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les familles peuvent inscrire leur(s) enfant(s) de façon régulière ou ponctuelle selon leurs besoins.

Ces différents accueils sont distincts selon l'âge des enfants : maternelle ou élémentaire.

## L'ÉQUIPE

DIRECTRICE ————— **Virginie**

DIRECTRICE ADJOINTE ——— **Anne-Laure**

AGENTS PÉRISCOLAIRES

Ethan  
Sophie F.  
Thalie  
Nathalie  
Romane  
Audrey  
Inès  
Sara  
Fares  
Sophie A.

Les temps méridiens des maternelles sont encadrés par les ATSEMs et AESH de l'école.

# LES LOCAUX

Les enfants sont accueillis dans des locaux municipaux. Ces derniers sont également mis à disposition du centre de loisirs Centr'O Gones géré par la communauté de communes.

## *Les maternelles*

- ancienne école, désormais centre de loisirs, organisée en deux grandes salles ;
- salle Lascaux, située sous la bibliothèque ;
- cour du centre de loisirs ;
- cour-parking (les véhicules sont priés de ne pas stationner entre 16h00 et 18h45).

## *Les élémentaires*

- ancienne cantine, également appelée "**galerie**" ;
- **salle de musique** de l'école ;
- + une ou deux salles de classes selon les effectifs ;
- cour de l'école.

**Conformément au plan vigipirate, les parents et familles ont l'interdiction de pénétrer dans l'enceinte de la structure (cour également).**



## CÔTÉ MATERNELLE...




Une sonnette est placée **en bas des escaliers** du côté de l'accueil des maternelles.

**Attention cependant à ne pas sonner sur la sonnette du haut, reliée à un logement privé.**



# GARDERIE DU MATIN




## Côté maternelle

- 7h15  Ouverture de la garderie.  
Arrivées échelonnées des enfants.
- Les enfants peuvent jouer librement :  
coin lecture, coloriages, puzzles et  
jeux calmes.
- 8h10  Rangement et habillage des enfants.
- 8h15  Les agents accompagnent les  
enfants jusqu'à l'école maternelle.

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Thalie Inès Romane	Virginie Inès Romane	Virginie Inès Romane	Inès Romane

## Côté élémentaire

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Nathalie Ethan Audrey	Nathalie Ethan Audrey	Nathalie Ethan Audrey	Nathalie Ethan Audrey

- 7h15  Ouverture de la garderie.  
Arrivées échelonnées des enfants.
- Les enfants peuvent jouer librement :  
coin lecture, coloriages, puzzles et  
jeux calmes.
- 8h15  Rangement et habillage des enfants.
- 8h20  Un enseignant est au portail pour  
l'ouverture de l'école ; les agents  
libèrent les enfants qui rejoignent  
leurs classes / se mettent en rang.

# PAUSE MÉRIDIDIENNE

## Côté élémentaire

	Semaine paire	Semaine impaire
<b>1ER SERVICE</b> (11h30 - 12h25) Classes de Mmes Lhopital & Azrarak ; Mmes Henocque & Chataignier ; M. Morey & Mme Tourre ; Mme Galand & Azrarak.	Sophie Romane Audrey Thalie Fares	Nathalie Sophie A Inès Anne-Laure Ethan
<b>2EME SERVICE</b> (12h25 - 13h20) Classes de Mme Vagneux ; M. Lebeau ; M. Cautela ; Mmes Dorier & Martire.	Nathalie Sophie A Inès Anne-Laure Ethan	Sophie Romane Audrey Thalie Fares

11h30	A la sortie de leur classe, les enfants sont accompagnés dans la cour par leur maître/maîtresse. Ceux inscrits à la cantine se mettent en rang, sont comptés par les agents puis sont accompagnés à table.
11h35	Installation à table et début du repas pour le 1er service. Les classes du 2ème service restent en récréation.
entre 12h10 et 12h15	Fin du repas. Les enfants du 1er service nettoient et redressent les tables pour le 2ème service. Les enfants en récréation vont se laver les mains et se mettre en rang.
entre 12h15 et 12h20	Une fois les enfants du 1er service sortis dans la cour, les enfants du 2ème service rentrent et s'installent dans la cantine. Début du repas. Les enfants du 1er service sont en récréation et jouent librement.
entre 13h00 et 13h10	Fin du repas, nettoyage et rangement des tables. Afin de marquer un temps calme après le repas, les agents demandent aux enfants quelques minutes de silence une fois toutes les tables débarrassées et nettoyées.
entre 13h10 et 13h20	Les enfants sortent et profitent de leurs dernières minutes de récréation ou se mettent en rang (selon l'heure de sortie de la cantine).



## ENCADREMENT

Le temps méridien est un moment important dans la journée des enfants afin de faire une pause dans leur journée d'école, se reposer, jouer et se retrouver entre copains.

Le bon déroulement du temps périscolaire réclame une participation des enfants.

Les enfants sont en récréation dans les cours de l'école, ou dans les locaux de la garderie selon la météo. Ils peuvent jouer librement. **Les jeux et jouets de la maison sont interdits à l'exception des livres notés aux nom et prénom de l'enfant.**

Le service périscolaire se décharge de toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation des objets personnels des enfants.

## RESPECT DES RÈGLES DE VIE

Conscient du fait que la vie en collectivité nécessite des efforts, le personnel interviendra pour faire appliquer les règles de vie visant au respect des personnes (personnel et camarades), de la nourriture et du matériel mis à disposition, et tiendra quotidiennement un cahier de "mots", afin de responsabiliser les enfants et d'informer les parents.

**Chaque mot sera présenté aux parents le soir afin d'être signé.**

Au bout de **3 mots** écrits cumulés, un **courrier** sera adressé à la famille.  
Au bout de **6 mots** écrits cumulés, les parents seront **convoqués en Mairie** afin d'envisager les suites à donner au comportement de l'enfant.

**A ce stade, l'enfant pourra être exclu de la cantine ou de la garderie temporairement ou définitivement.**

L'équipe s'autorise également à **changer certains enfants de service de cantine** lorsque leur comportement deviendrait problématique. Cette mesure est préventive et non pas punitive afin d'encourager l'enfant à se responsabiliser et mieux respecter les règles de vie.

Enfin, nous disposons de deux gongs (côtés maternelle et élémentaire) afin de marquer des temps de silence et de calme.










## REPAS DES AGENTS

Les agents périscolaires peuvent commander leur repas au service de restauration. Selon le timing, elles peuvent manger avant, pendant ou après les services.



# PAUSE MÉRIDIDIENNE







## Côté maternelle

- 11h20  Après avoir été comptés et mis en rang, les enfants de chaque classe sont accompagnés par leur ATSEM jusqu'à la cantine.
- 11h25  Les enfants se lavent les mains puis s'installent à table. Les tables sont numérotées pour chaque classe mais les enfants peuvent se placer librement aux tables attitrées à leur classe.
- 11h30  Début du repas. Les enfants sont servis et aidés par les ATSEMs qui mangent également à une des tables de leur classe.
- 12h15  Poursuite du repas. Parfois, un petit temps de calme et de silence est demandé par les ATSEMs entre le plat chaud et le laitage car ce moment coïncide avec le départ des enfants du 1er service côté élémentaire. Les maternelles peuvent ainsi profiter de la cantine vide et calme pour eux quelques instants avant l'arrivée des enfants du 2ème service élémentaire.
- 12h35  Fin du repas, nettoyage et rangement des tables par les ATSEM.
- 12h45  Préparation de chaque classe au départ en échelonné : les enfants se lavent les mains, s'habillent et se mettent en rang. Les enfants ne retournent pas tous à l'école en même temps : une classe part toutes les 3 minutes environ.
- 13h00  Récréation en extérieur dans les différentes cours de l'école maternelle ou en intérieur lorsque la météo n'est pas au rendez-vous. L'ATSEM en charge de la couchette prépare la salle.
- 13h15  Les enfants rentrent à l'école, se mettent en chaussons, se préparent pour la sieste ou la relaxation.
- 13h20  Ouverture de l'école. Une ATSEM accueille les enfants qui ne mangeaient pas à la cantine. Début de la sieste et de la relaxation à 13h30/13h35.



# GARDERIE DU SOIR

## Côté maternelle

- 16h25  Les agents périscolaires récupèrent chacune leur classe directement à l'école maternelle. Selon les besoins, les agents font le point avec les enseignantes sur la journée des enfants et les informations à transmettre aux parents.
- 16h35  Les agents pointent les enfants nominativement et les accompagnent jusqu'à la garderie.
- 16h45  Goûter.
- 17h  Accueil des parents et départs des enfants au fur et à mesure.
- Les enfants peuvent jouer librement : coin lecture, coloriages, puzzles et jeux calmes.
- 17h45  Fin de la première heure. Les agents repointent les enfants présents pour la deuxième heure.
- 18h45  Fermeture de la garderie.

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Virginie Sophie F Romane Sara Fares	Virginie Sophie F Romane Sara Fares	Virginie Sophie F Romane Sara Fares	Anne-Laure Sophie F Romane Sara Fares

## COMPOSITION DU GOÛTER



**Un portion de biscuit, pain ou viennoiserie**  
(petit beurre, brioche, granola, crêpe, etc.)

**Une boisson ou une compote**  
(sirop, jus de fruit, lait, yaourt à boire)

**Un fruit**  
(environ 2 fois par semaine)

*Les goûters sont choisis par l'équipe de direction en prenant en compte les goûts et préférences des enfants. Une partie des goûters est bio.*

En raison des départs échelonnés des enfants qui peuvent être récupérés à tout instant, les agents ne proposent pas d'activités mais laissent aux enfants la liberté de jouer aux jeux qui leur plaisent : dinette, lego duplo, jeux extérieurs, poupées, coin lecture etc.

Les enfants sont sous leur surveillance constante et sont également accompagnés dans tous les instants de vie quotidienne (change, toilette, lavage de mains, etc.).

# GARDERIE DU SOIR

## Côté élémentaire

16h30	Les agents périscolaires récupèrent les enfants dans la cour à la sortie de leur classe et les accompagnent dans les différentes salles.
16h35	Les agents pointent les enfants nominativement en faisant l'appel.
16h45	Goûter.
17h	Accueil des parents et départs des enfants au fur et à mesure.  Les enfants peuvent jouer librement : coin lecture, coloriages, puzzles et jeux calmes ou éventuellement faire leurs devoirs.
17h45	Fin de la première heure. Les agents réunissent tous les enfants en galerie et repointent ceux présents pour la deuxième heure.
18h45	Fermeture de la garderie.

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Thalie Nathalie Audrey Ethan Sophie A	Thalie Nathalie Audrey Ethan Sophie A	Thalie Nathalie Audrey Ethan Sophie A	Thalie Nathalie Audrey Ethan Sophie A

## COMPOSITION DU GOÛTER



**Un portion de biscuit, pain ou viennoiserie**  
(petit beurre, brioche, granola, crêpe, etc.)

**Une boisson ou une compote**  
(sirop, jus de fruit, lait, yaourt à boire)

**Un fruit**  
(environ 2 fois par semaine)

*Les goûters sont choisis par l'équipe de direction en prenant en compte les goûts et préférences des enfants. Une partie des goûters est bio.*

Lorsque la météo le permet, les enfants sont majoritairement en extérieur pour se défouler dans la cour de l'école. Ils sont sous la surveillance constante des agents périscolaires.

Selon leurs envies et leurs besoins, certains peuvent rester en intérieur pour être au calme, dessiner, lire, faire leurs devoirs, etc., toujours sous la surveillance d'une agent.

# DIVERS POINTS DU RÉGLEMENT

## OBJETS PERSONNELS

Les enfants **n'ont pas le droit d'apporter des jouets de la maison** pendant les garderies du matin et du soir, et la cantine, **à l'exception des billes** (boulets et autres grosses billes interdits).

Si toutefois les enfants ne respectaient pas cette règle, la mairie et ses agents se déchargent de toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation.

Les **livres sont autorisés si marqués au nom et prénom de l'enfant.**

## MODIFICATION D'INSCRIPTION

Vous pouvez modifier les inscriptions de votre enfant jusqu'à la veille 18h pour les garderies du matin et du soir et la veille 10h pour les repas.

Passé ce délai, aucune modifications ne pourra être prise en compte.

## EN CAS DE RETARD...

### à 16h35 :

Côté élémentaire : si pas inscrit → pas de périscolaire → l'enseignant laissera l'enfant à l'extérieur de l'école.

Côté maternelle : en cas de rajout de dernière minute → pénalité financière.

Merci de prévenir la direction du périscolaire et non pas les ATSEM !

### à 17h45 :

Retard à la fin de la 1ère heure, c'est à dire 17h45 → prévenir **par SMS** au

**07 88 08 62 27.**

- Retard non signalé justifié ou non → pénalité financière
- Retard signalé mais injustifié → pénalité financière
- Retard signalé et justifié → pas de pénalité financière

MAIS

- Retard signalé, justifié ou non mais **répété** → pénalité financière.

### à 18h45 :

**En cas de retard au delà de 18h45, une pénalité financière sera nécessairement facturée, même si le retard est signalé et justifié.**

## EFFECTIF MAXIMUM

Côté maternelle, notre **effectif maximum d'accueil s'élève à 55 enfants.**

Nous nous verrons dans l'obligation de refuser l'inscription de votre enfant au delà de cette jauge maximum.

Côté élémentaire, nous n'avons pas d'effectif maximum à ne pas dépasser.

## SÉCURITÉ

Les parents, familles et personnes extérieures au service périscolaire ne sont **pas autorisés à rentrer dans l'enceinte des locaux**, que ce soit côté maternelle ou élémentaire.

# MERCI

Bien qu'il s'agisse de deux modes d'accueils différents, le service périscolaire géré par la mairie et le centre de loisirs Centr'O Gones géré par la CCBPD sont liés, que ce soit dans leur gestion ou leur organisation.

En cas de demande particulière, ou pour connaître l'actualité des deux structure, n'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook ou nous contacter par téléphone au :



07 88 08 62 27



Centr'ô Gones Lozanne

